

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =  
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

**Band:** 42 (1944)

**Heft:** 4

**Artikel:** Le nouveau chef du Service cantonal vaudois des améliorations  
foncières

**Autor:** L.H.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-201825>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le nouveau chef du Service cantonal vaudois des améliorations foncières

Pour succéder à M. Max Schwarz, décédé, le Conseil d'Etat a nommé, en qualité de chef du Service des améliorations foncières, Monsieur Blaise Petitpierre, ingénieur rural à ce service.

M. Blaise Petitpierre, originaire de Couvet et de Neuchâtel, est né le 10 février 1892. Il a suivi les écoles primaires et le gymnase à Castagnola et à Lugano, puis à Glarisegg (Steckborn), et le gymnase de Berne où il obtient le baccalauréat ès-sciences en 1912. Entré cette même année à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, M. Petitpierre en sort le 9 août 1918 avec le diplôme d'ingénieur du génie rural. Ses études universitaires durent cependant être interrompues, comme pour beaucoup d'autres de ses camarades, par le fait de la mobilisation générale de 1914 à 1918.



Dès son arrivée au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce à Lausanne, en 1918, M. Petitpierre fut chargé, à titre d'ingénieur au Service des améliorations foncières de ce département, de reprendre la direction et la liquidation de nombreuses entreprises créées à la fin de la guerre 1914-1918.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1943, M. l'ingénieur Petitpierre fêtait ses 25 ans au service de l'Etat de Vaud. Nous sommes heureux de souligner ici cette grande et belle activité concentrée dans différentes régions du canton, notamment: dans le nord (Plaine de l'Orbe, Pied du Jura), puis aux vignobles de la Côte et dans la Broye (Missy et Chevroux), entre-temps aussi à la montagne, Alpes et Jura (pour la construction de chemins et de chalets), dans le Gros de Vaud (Chêne-Pâquier, Démoret, Combremont), et enfin dans la Plaine du Rhône (Chessel et Yvorne).

Nous ajoutons que depuis la mise en œuvre de nouvelles entreprises en vue de l'extension des cultures, M. Petitpierre, avec la collaboration de 4 ingénieurs, a pris la direction d'environ 50 entreprises d'améliorations foncières dont plusieurs ayant un devis des frais dépassant le million.

Les renseignements qui précèdent nous ont été obligeamment communiqués par le Service cantonal des améliorations foncières.

En considération de ses compétences techniques et administratives, M. l'ingénieur Blaise Petitpierre, qui fonctionnait en outre comme remplaçant du chef de service, était tout particulièrement qualifié pour devenir le chef de cet important service. Nous en félicitons vivement M. Petitpierre et nous sommes persuadés que les relations de service avec les organes du cadastre et MM. les géomètres officiels seront excellentes, comme elles l'étaient du reste avec son prédécesseur.

Nous voudrions encore, à cette occasion, informer les lecteurs de notre journal que M. Schwarz a été remplacé pour son enseignement à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne par M. le Dr. Pierre Regamey, ingénieur rural au dit service des améliorations foncières, chargé du cours de remaniement parcellaire. Nous exprimons également à M. Regamey nos sincères félicitations pour cette distinction. *Ls. H.*